L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle - Lehoucq (Téléphone 4.851) sont ouverts au public tous les jours, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 18 heures.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 17 au 18 juillet, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 21 h. 46 à 6 h. 7.

Le Dimanche à Tourcoing

Sapeurs-Pompiers. — Tél. 413.
Police-Secours. — Tél. 450.
Gendarmerie. — Tél. 301.
Hôtel de Ville. — Fermé sauf le bureau de l'Etat Civil ouvert de 9 à 12 h. pour les déclarations de naissance seulement.
Caisse d'Epargne. — Rue du Printemps, ouvert au public de 8 h. à 11 h. Piscines et baignoires.
Pharmacienne de garde. — Jusqu'au lundi 19, à midi : MM. Levin, 33, rue de Gand et Buttiaux, rue de Roubaix, 111.
Médecins de service pour le dimanche 18 : MM. les docteurs Bertrand, 13, rue du Calvaire (T. 800); Six, 147, rue de Mouvaux (T. Roubaix 347.60).
Permanence de nuit. — En cas d'extrême urgence ou d'absolue nécessité, alerter Police-Secours qui préviendra le médecin de garde. Ce service fonctionne à partir de 21 h. jusqu'à 9 h. le lendemain matin.
Sports et Spectacles. — Voir rubriques spéciales.
Manifestations diverses. — A 15 heures, au Stade Albert Fromentin, rue de Gand, aura lieu le Challenge des Ecoles et le Challenge «L'Athlète Vainqueur » sous la présidence de M. Marescaux.
A 14 h. 30, au Stade Nautique : Championnat des Flandres.

AMBRESOIE

Deux cambrioleurs sont arrêtés pour vol de lingerie

Au cours de la nuit, vers 1 heure le matin, une patrouille de police a appréhendé les nommés Jean Cauchie, demeurant à Roubaix, 15, rue Henri-Lefebvre, et Henri Henchick, 13, même rue, qui transportaient de volumineux ballots contenant de la lingerie. Emmenés au poste de police, on constata que leur transport consistait en 146 chemises, 43 culottes de femme et 150 paires indemaillables que les intéressés avouèrent avoir volé chez Mme Lienin, 226, boulevard Descats, en fracturant la porte d'entrée pour s'y introduire. Ils ont été maintenus en état d'arrestation et seront déférés au Parquet.

PLANCHE A LAVER IDÉAL-PRATIC

SUPPRIME LA BROSSE
ÉCONOMISE LE LINGE
EN VENTE PARTOUT.
Pour la vente aux grossistes s'adresser Etablissements SUROY FRÈRES constructeurs à LOOS-les-LILLE (Nord)

Au Conservatoire National de Musique

La distribution des prix de l'année scolaire 1942-1943 aura lieu le dimanche 18, à 14 h. 30, en la salle d'audition du Conservatoire, 6, rue Paul-Doumer, sous la présidence d'honneur de M. Léon Marescaux, député-maire, Officier de la Légion d'honneur.
Une audition d'élèves, lauréats des concours, terminera cette cérémonie.
Les Professeurs, ainsi que les élèves ayant obtenu une récompense dans les différentes épreuves, sont tenus d'y assister. Les prix et diplômes seront remis officiellement aux lauréats.

CARNET

MARIAGE. — Le mercredi 21 juillet, à 14 h. 30, en l'église Saint-Vaast, à Bethune, sera célébré le mariage de Mlle Jeanne BAUDUIN avec M. Jacques PELADE.
2, Bd Victor-Hugo, Béthune.

La protection de l'Enfance moralement abandonnée

Le 31 mars dernier se constituait, sous l'autorité de l'Administration municipale, la « Société privée de secours et de protection de l'Enfance moralement abandonnée ». Après moins de 4 mois de fonctionnement, Mlle Trenteseaux, secrétaire, vient de dresser un bilan de l'activité du groupement. Tout d'abord elle en retrace la mise en route et le fonctionnement :
L'Œuvre, après avoir recherché un local indépendant, fut fixer son siège à l'Union Post-Scolaire où les réunions ont lieu hebdomadairement. Tandis que les visites sont effectuées par Mlle Delisse, assistante sociale, des contacts ont été pris avec M. le Professeur Leclercq, chargé de la question de l'enfance déficiente, le Procureur de l'Etat, M. Trioy, délégué départemental à la Famille, etc... Il en est résulté de précieux enseignements sur la méthode à tenir.
A la suite d'une enquête menée dans la famille, chez l'employeur, dans le quartier, la Société agit sur la famille et tente la persuasion qui a assez souvent réussi. En ce qui concerne les enfants dont les parents sont notoirement indignes, ils sont enlevés de bon gré ou de force, grâce à une décision du Tribunal correctionnel.
Les moyens d'action sont malheureusement limités en raison du manque de subsides et des ressources abandonnées seraient nécessaires.
Parmi les résultats obtenus, sur 30 familles invitées, 6 seulement semblent réfractaires aux exhortations. C'est d'un bon augure et l'on ne peut que souhaiter le succès à cette bonne œuvre.

Ceura Coupe Dunkel (v. Enseign. 4e p.)

Paiement des cotisations des soupes populaires

Les personnes en possession de cartes de soupe populaire munies de tickets réglementaires dont l'effet expire le 24 Juillet (c'est-à-dire avec la 131e semaine de ladite carte), devront se présenter dans l'ordre ci-après pour effectuer le versement de 15 fr. afférent à la quinzaine du 28 Juillet au 7 Août 1943 :
Le lundi 19, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h., **à l'école de filles de la rue du Dragon, 33 bis**, les cartes ayant comme centres de distribution les écoles des rues du Beau-Séjour, 2 ; de la Blanche-Porte, 4 ; du Bois, 83 ; du Dragon, 33 bis ; de la Fin de la Guerre, 107 et du Flocon, 62.
Le mardi 20, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h., **à l'école de filles de la rue Heuchard, 181** (entrée rue de la Baille), les cartes ayant comme centres de distribution les écoles des rues Saint-Blaise, 20 ; de la Latte, 226 ; Houchard, 101 ; de Varsovie, 130 ; Montaigne, 16 et du Pont-de-Neuville, 132.
Le mercredi 21, de 8 h. 30 à 11 h. 30 à **l'école de filles de la rue des Villas, 10**, les cartes ayant comme centres de distribution les écoles des rues des Villas, 10 et du Blanc-Seau, 27.
Le mercredi 21, de 14 h. 30 à 17 h., **à l'école de garçons de la rue Achille Testelin, 229**, les cartes ayant comme centres de distribution les écoles des places Albert Thomas et de la Croix-Rouge.
Le mercredi 21, de 9 à 11 h. 30 et de 14 h. 15 à 17 h., **à la Mairie-Annexe, rue Paul Doumer**, les cartes ayant comme centres de distribution les écoles des rues du Calvaire, 52 du Commandant Driant, 20 ; de Virolois, 17 ; de l'Hippodrome, 21 et du Boulevard de l'Egalité, 36.
Ce versement est indispensable, faute de quoi la soupe ne pourrait plus être servie, au xtitulaires de cartes non revêtues des tickets justificatifs du paiement de la cotisation de 15 francs sus-indiquée.
Le présent avis ne concerne pas les personnes bénéficiant de rations gratuites.

AUDITION D'ORGUE AU SACRÉ-CŒUR

Dimanche à 11 h. 30, aura lieu en l'église du Sacré-Cœur, une audition d'orgue par M. Heinrich, organiste. On y entendra le Prélude de Rousseau, Andatino, de Boellmann, l'Elévation de Périlion et le Grand Chœur de Salomé.

A LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

La réunion trimestrielle aura lieu le dimanche 25 Juillet, à 16 h., au Conservatoire de Musique.
La conférence sera donnée par M. Dequidt, qui traitera : « L'Eau en jardinage ».
M. Auguste Balois fera une petite causerie sur l'organisation nouvelle du centre d'autoclavage pour la conservation des légumes et des fruits.
Une loterie terminera la séance.

Sociétés et Comités

LE TOURNOI DE BOULES DE LA VILLE. — Rencontres du dimanche 18, à 15 h. Parties en 10 bouts :
Bouloire Frayman : Ville de Toul, (Maes) contre Petit Chasseur (Cuvelier) ; Bouloire St-François : Frayman (Beckeljen) contre Rue Tout Jus (Cormant) ; Bouloire Belle-Vue : Nouvelle Bouloire (Leclercq) contre Joyeux Drilles (Liart).

POUR VOS LUNETTES VOYEZ **L'Opticien CAU**
REPUTE POUR SA COMPETENCE, SES PRIX
14 ter, Rue du Tilleul - TOURCOING - Téléph. 960

GROUPE DES VEUVES DE GUERRE ET PUPILLES DE LA NATION (57, rue du Haze). — Les veuves qui désirent faire partie du groupe sont priées de se présenter d'urgence pour demande de carte de pupilles, la carte de chemin de fer et se présenter avec livrets de famille, dimanche, de 10 à 12 heures.

En raison des congés payés, les Maisons DEGOSTER-AGACHE et Sté AUXILIAIRE PHARMACEUTIQUE, 2, rue du Cirque, à **LILLE**, informent leur clientèle que leurs magasins et bureaux seront fermés du **1er au 15 Août.**

ETAT CIVIL

Naissances : Xavier Duyck, r. St. Porte, 157. — Francis Callens, r. de Roncq, 342. — Paul Ménéso, r. Roubaix-de-l'Isle, 215. — Claude Roussel, r. des Frères-Brunel, 14. — Robert Bieuse, r. de Dunkerque, 102. — Jacques Gœman, Bd Descat, 268. — Michel Salomé, r. Dunkerque, 46.
Publications : Jean-Baptiste Scalbert, Chaudronnier, à Roubaix, et Pauline Morel, soigneuse, r. Aubert, 90. — Abel Vandamme, horticulteur, et Elisabeth Fluder, s. p., r. Nationale, 108.
Décès : Charles Crombeau, 71 ans, s. p., dom. Helluin, décédé r. Yaer, 332. — Brigitte Leblanc, 1 jour, r. Nationale, 109. — Pauline Beulque, 84 ans, s. p., Vve Etienne Delescluse, r. de Croix, 82.

HALLUIN

LE DIMANCHE

Pharmacien de garde. — M. Gabriel Poursuivra, rue de la Gare.
Etat Civil. — Permanence de 9 h. à 10 h. 30.
Bains municipaux. — Ouverts de 8 h. à 11 h. 30.
Mutilés du Travail. — Au 21, rue Henri Ghesquière, permanence à 11 heures.
A l'U.O.H. — Entraînement, salle Huet, le matin, pour la section de lutte, poids et haltères.

300.000 frs de matières premières et tissu, non déclarés sont saisis

LE PROPRIETAIRE EST ARRETE

Au cours de ces derniers jours, la gendarmerie eut la certitude que des marchandises susceptibles de servir à la fraude devaient être tenu en stock par un habitant de la rue Michelet. De concert avec la douane, une visite domiciliaire fut décidée au 72 de ladite rue, habitée par Jean-Baptiste Vercruysse, 61 ans, artisan. Cette perquisition amena la découverte d'un lot de tissu de coton, de châles en laine et coton, et de plusieurs paires de chaussettes. Questionné sur l'origine de ce stock Vercruysse déclara qu'il était la propriété d'un industriel menin-nois, Jean de la Royère, 41 ans, domicilié 44, rue de Bruges à Menin, lequel exploite un tissage 10, rue de Lille à Halluin. Ce dernier lieu fut également l'objet d'une visite domiciliaire qui amena la découverte d'un lot de châles, d'un lot de fils de laine en écheveaux, d'un lots de fils de coton et de rayonne.
Ces marchandises n'avaient pas fait l'objet d'une déclaration à l'Office Central du Textile, et étant susceptibles de servir à la contrebande la douane en opéra la saisie. Elles représentent une valeur de près de 300.000 francs.
Quant au propriétaire Jean de la Royère, qui ne put produire aucune pièce justificative bien qu'il soutînt que les matières qui lui appartenaient étaient destinées à la reprise de son commerce, la guerre terminée, fut immédiatement arrêté par la gendarmerie. Le stock saisis se résume à 214 kilos de fils de coton, 276 kilos de fils de laine, 1.060 kilos de fils de coton, 100 kilos de fils de rayonne et 5.400 châles, tissu laine et coton. Le propriétaire et le dépositaire seront assignés selon les formes et délais prévus par la loi.

UNE BELLE MANIFESTATION DE SYMPATHIE EN L'HONNEUR DE M. Georges BOUVIER COMMISSAIRE DE POLICE

Nous avons annoncé ces jours-ci l'arrivée du nouveau Commissaire de police d'Halluin, en remplacement de M. Georges Bouvier, nommé à d'autres fonctions à Halluin — encore — service de police au Bureau frontière.
A l'occasion de ce départ, tous les agents libres des services du Commissariat étaient présents jeudi soir, dans un café voisin du Poste, où devait se dérouler une manifestation de sympathie en son honneur.
C'est le gardien de la Paix Achille Verpoort qui prit la parole au nom de ses collègues. Il rappela l'arrivée de M. Bouvier en 1938 à Halluin comme Inspecteur de police spéciale et attaché à la surveillance de la frontière. Après les hostilités, M. Bouvier fut nommé Commissaire intérimaire en juillet 1940 et au Commissariat d'Halluin, fit montre d'une grande activité, d'un dévouement désintéressé et se montra fonctionnaire zélé, intelligent et très serviable envers tous.
Le gardien Verpoort exprima ensuite à M. Bouvier tous les regrets de son départ et lui offrit de la part de tout le personnel un très beau souvenir.
M. Bouvier, très touché de cette manifestation de sympathie, remercia tous les agents, leur exprimant sa sympathie et sa satisfaction des résultats obtenus et des services rendus grâce à leur collaboration et à leur dévouement dans le service. Il termina en formulant des vœux pour tous et aussi pour leur famille.
Après plusieurs vivats, un vin d'honneur fut servi.

Contrôle des chômeurs. — Au cours de la semaine du 19 au 26 juillet, le contrôle des chômeurs aura lieu rue Gustave-Desmettre : les lundi 19 et mercredi 21 juillet, de 1-5 à 16 heures ; le vendredi 23 juillet, de 10 à 11 heures.

RONCQ

LE DIMANCHE

Caisse d'Epargne. — 276, rue de Lille, ouverte de 10 h. à 11 h. 30.
Etoile Sportive Roncquoise. — Au terrain municipal rue des Chats-Huants, à 8 h. Entraînement obligatoire pour tous les joueurs et séance préparatoire au B.S.N. pour les Cadets.

LINSELLES

Contributions indirectes. — Le Receveur des Contributions se tiendra à la Mairie le lundi 19 dans la matinée pour le paiement du chiffre mensuel et trimestriel ainsi que des licences de débits de boissons.
Caisse d'Epargne. — Séance dimanche 18, de 10 h. 30 à 11 h. 30, salle de la Mairie.
Etat Civil. — Naissances : Francine Delahoutre, rue Pétain ; Jean-Paul Dutholt, la Vignette.

MOUVAUX

Caisse d'Epargne. — Dimanche 18, de 10 à 11 h., à la Mairie, 1er étage, administrateur : M. Catelle.
Service du travail obligatoire. — Le pointage des cartes de travail des jeunes gens nés en 1922, 1921, 1920, 1919/4, aura lieu à la Mairie, bureau de la Recette municipale, rez-de-chaussée samedi 17, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 17 h. ; dimanche 18, de 9 à 12 h. ; lundi 19, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 17 h. ; mardi 20, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 18 heures.
Etat Civil. — Publication de mariage : Raoul Lagat, fraiseur, rue de Verdun, 260 à Mouvaux et Yvonne Gadeyne, sans profession, rue de Mouscron, 141 à Wattrelos.
Naissance : Jean-Pierre Neert, rue Pasteur 139 à Mouvaux.
Décès : Jules-César Baecke, 58 ans, domestique, rue des Champs, 5 à Mouveaux.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Union des Sinistrés. — Une importante réunion de tous les Sinistrés se tiendra le 25 juillet, à 10 h., Café du Purgatoire, place Roger Salengro.
MM. Berte, président de l'Union et Gerbier, président du Comité de Secours Immédiat, parleront de l'organisation et du fonctionnement de leur groupement.
Le Chef du Contentieux Départemental traitera de la Législation sur les Dommages de Guerre.
Les Sinistrés ne manqueront pas de répondre à cet appel.

MARCQ - en - BARŒUL

Deux arrestations à la suite du cambriolage d'une maison

M. Louis Brunel, demeurant 19, rue Montgolfier à Marcq-en-Barœul qui avait été absent de son domicile au début de cette semaine a constaté à son retour qu'il avait été victime d'un vol consistant en bijoux, vêtements, poste de T.S.F., denrées diverses, le tout estimé 35.000 fr.
Une plainte avait été déposée à la police et celle-ci ne tarda pas à avoir de graves soupçons sur un jeune homme de 16 ans habitant dans l'immeuble occupé par M. Brunel ainsi que sur un ouvrier de ce dernier, un nommé Vanoverberghe, demeurant Place aux Oignons à Lille. Ceux-ci possédaient la clef de l'habitation du plaignant et comme les portes de l'immeuble n'avaient pas été fracturées, certaines présomptions furent portées à leur charge.
En conséquence, ils ont été arrêtés et déférés au Parquet Jeudi après-midi.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE DANS UN HANGAR DE PAILLE D'AVOINE

Jeudi vers 17 h. 15, un incendie s'est déclaré dans un hangar agricole appartenant à Mme Vve E. Desquiens, maraîchère, rue du Quesne, où étaient emmagasinés de nombreux ballots de paille d'avoine. Les pompiers marcquois, alertés, se rendirent sur les lieux, sous les ordres du lieutenant Capelier, et mirent immédiatement leur matériel en batterie. Malheureusement il fallut aller chercher de l'eau à plus de 800 mètres de là et ce qui fait que, malheureusement, la promptitude des secours, un bon nombre de ballots fut la proie des flammes. Néanmoins, en moins d'une demi-heure le sinistre fut enrayé.

LA PROTECTION des RECOLTES

Le Maire rappelle qu'il est interdit de pénétrer dans les lieux ensemencés, qu'ils soient clôturés ou non ; de pénétrer dans les champs où la récolt n'est pas encore enlevée, même si elle est effectuée. Des sanctions sévères seront prises. Une surveillance étroite est organisée par des équipes spéciales qui fonctionneront chaque nuit pour éviter les vols dans les cultures. Les gardiens chargés de cette surveillance sont qualifiés pour relever tous les délits.

Caisse d'Epargne. — Bureau ouvert dimanche de 10 à 12 h., à l'Hôtel de Ville.
Syndicat des maraîchers. — Une réunion des maraîchers aura lieu dimanche 18, à 9 h. 45, au siège, café H. Marescaux, Grand'Place.
Caisse d'épargne. — La succursale de la Caisse d'Epargne de Lille est ouverte dimanche prochain 18 Juillet à la mairie, de 10 à 12 h. Maximum des versements : 40.000 fr.
Centre d'entr'aide. — Journée des cedres dimanche 18. Départ à 9 h. 30, Café Alphonse.

ROUBAIX

COUP DOUBLE DE LA SURETE

TROIS VOLEURS DE TISSUS SE FONT APPRÉHENDER...

Il y a environ trois mois, craignant une perquisition du contrôle des prix, M. Georges Debrune, négociant en déchets, 19, rue du Parc, décida d'entreposer une certaine quantité de marchandises dans le garage de M. Gaston Dutilleul, rue du Lieutenant-Castelain. L'opération décidée fut aussitôt réalisée et treize pièces de tissus de chacune 50 mètres ainsi que sept ballots de laine de 5 kilos furent transportés dans le garage.
Mais Henri Labarre, 39 ans, magasinier, 123, rue de l'Epeule, cour Govaert, 10, était au courant de l'affaire et il décida de s'approprier la marchandise en compagnie de François Ballois, 35 ans, rattacheur, rue des Arts, cour Thiers, 6, et de Arsène Vanderbrighe, 30 ans, demeurant 90, rue du Fresnoy, cour Verlinek, 6. C'est au cours de la nuit du 28 au 29 juin que les trois hommes opérèrent et enlevèrent la marchandise qui fut transportée en trois voyages au domicile de Labarre.
M. Dutilleul qui s'aperçut bientôt du vol, attendit jusqu'au 12 juillet pour prévenir la police. Malgré ce retard, les inspecteurs de la police judiciaire Cyrille Danneels et Raymond Cordier furent assez heureux pour renouer le fil et jeudi ils procédaient à l'arrestation de Labarre, de Ballois, ainsi que d'un certain Julien Lecomte, 44 ans, ébarbeur, 125, rue de l'Epeule, cour Govaert, chez qui la marchandise volée avait été entreposée par la suite, Labarre ne se sentant sans doute plus en sécurité.
Le trio a été déféré au Parquet tandis que la police recherche Vanderbrigghe qui jusqu'à présent n'a pu être retrouvé.

...ainsi qu'un autre trio, auteur d'un vol analogue

Dans la nuit du 8 au 9 juillet des inconnus s'introduisaient dans les établissements Ternynck, 74, rue Fosse-aux-Chênes et y dérobaient six pièces de tissu.
La police de sûreté qui enquêtait sur cette affaire réussit à identifier les auteurs et à les arrêter. Ce sont : Julien Bracaval, 28 ans, sans travail, rue de l'Alma, fort Frasez, 64 ; Prudent Declercq, 33 ans, également sans travail, 19, rue de Wagram, et Kléber Rucquois, 29 ans, pompier auxiliaire, 28, rue Rossini.
Les six pièces de tissus furent retrouvées intactes chez Bracaval et les trois hommes reconnurent le vol : ils s'étaient introduits dans les établissements Ternynck en passant par une maison voisine qui est abandonnée.
D'autre part, la femme de Bracaval, née Mathilde Dumoulin, qui niait contre toute évidence avoir été mise au courant du vol, sera inculpée de recel.
Tous quatre ont été déférés au Parquet.

ETAT CIVIL

Naissances : Béatrice Quilliot, 9, rue des Ogiers. — Micheline Dutemple, 13, rue de le Gare, à Croix. — Thérèse Sleby, 64, rue Voltaire. — Pierre Benoit, 137, rue Emile-Zola, à Croix. — Monique Bogaert, 115 ter, rue de Tourcoing. — Brigitte Lanthier, 5, rue de l'Industrie. — Christine Jeske, 271, rue Edouard-Anseele. — Daniele Ducoulombier, 126, boulevard de Reims.
Publications de mariage : Jean-Baptiste Scalbert, chaudronnier en fer, 4 bis, rue Faber, et Pauline Morel, soigneuse, de Tourcoing, 90, rue Auber. — Henri Gravelin Libbrecht, encadreur, 55, rue Notre-Dame, et Medeleine Devambez, couturière, 2, place de le Gare, au Bourget. — Amand Thesse, contremaître, 13, rue du Saint-Rédempteur, et Marie-Thérèse Pitoquet, dactylo, 11, rue du St-Rédempteur. — Henri Leclercq, couvreur, 3, rue Jules-Guesde, à Lys, et Mercelle Carton, finisseuse, 96, rue Rubens, app. 5. — Jacques Pollet, mécanicien, 10, rue du Curé, et Suzanne Berroyer, institut, 1, Grand-Rue. — René Noclain, coupeur de papier, 39, rue La Fontaine, et Louise Cartigny, 274, rue de Lannoy, cour Derycker, 4.
Décès : Camille Masure, 60 ans, rue de Roubaix, 121, à Leers. — Bernard Spileers, 1 jour, 181, rue Daubenton.

LILLE

Tribunal correctionnel

Abus de confiance. — André Lefebvre, 21 ans, sans domicile connu, a détourné un costume qu'il avait emprunté, 3 mois par défaut.
Après le pillage. — Mignonne Hochedez, femme Gaillard, cabaretière à **Auchy-les-Mines**, a recélé des objets mobiliers et des vêtements dérobés en mai 1940, dans les communes de La Bassée et Salome. Un mois avec sursis.
Même peine, pour même délit, à Denise Cardon, et à Flancette Flaschi, domiciliées à **Douvrin.**
Le bien d'autrui. — Pour vol d'une bicyclette, 3 mois à Louis Renard, journalier à **Cysoing.**
— Même peine à Albert Deltombe, pour recel d'une motocyclette.
— Pour recel de vêtements, 15 jours avec sursis, à Paul Tarlet, ajusteur à **La Bassée**, et à Jeanne Leroy, épouse Tarlet.
Après la rupture. — Gaston Lesugré, domicilié à **Roubaix**, a frappé son ancienne amie... avec un couteau. 4 mois d'emprisonnement.
Violences. — Pour coups, 4 mois par défaut à Charles Dewilde, domicilié à **Houplines**, maisons provisoires.
Et la pension ? — Robert Vercammen, 41 ans, sans domicile fixe, n'a pas payé la pension alimentaire qu'il devait servir à sa femme. 4 mois d'emprisonnement par défaut.
— 4 mois pour même délit à Julien Morice, 40 ans, demeurant à **Roubaix** rue Léon Marlot.
Soyez en règle. — Jules Robitaille 30 ans, domicilié à **Lesquin**, rue Victor Hugo, a étendu son commerce de marchand de bestiaux à celui de marchand boucher, sans autorisation régulière. 8.000 francs d'amende.
La fraude. — Henri Minnaert, charpentier à **Reckem**, avait importé avec d'autres complices, 180 kgs de tabac étranger. 3 mois d'emprisonnement et 90.000 fr. d'amende. Il paiera une astreinte de 45.000 fr.
La débauche. — Simonne Ducornet, 28 ans, tenancière de bar, à **Lille**, rue Basse, était poursuivie pour excitation de mineurs à la débauche, embauchage de mineurs et falsification de cartes d'identité. Elle a été condamnée à 6 mois d'emprisonnement.
Sévères condamnations de cambrioleurs... — André Albertier, 31 ans, ramoneur, rue Archimède, à *Roubaix* ; René Albertier, 20 ans, teinturier, rue Stéphenson, cour Brabant, à *Roubaix* ; Albert Verlet, 45 ans ramoneur, rue Saint-Maurice, cour Cornard, à *Roubaix*, avaient cambriolé les établissements Dailly, rue du Chemin de Fer, à *Roubaix*, dans la nuit du 30 au 31 mars 1943. Au cours de cette nuit, ils emportèrent des coupes de tissus mesurant 312 mètres.
Le Tribunal a infligé à ces trois cambrioleurs 2 années d'emprisonnement.
Pour recel des tissus, 6 mois avec sursis et 2.000 fr. d'amende à Jules Spittaels, 47 ans, homme de peine, rue Archimède, à *Roubaix*.
— Les deux frères Albertier étaient en outre poursuivis dans une autre affaire. Ils avaient tenté de dérober certains objets dans une maison de *Roubaix*, mais cette tentative échoua. Six mois d'emprisonnement à chacun avec confusion.
— Dans une troisième affaire, les mêmes individus avaient soustrait deux portes, dans un autre immeuble de Roubaix. Six mois avec confusion.
— *Et de voleurs.* — Pierre Brame, 28 ans, et Alphonse Yservin, 31 ans, domiciliés à *Lille*, avaient dérobé, en avril 1943, des lapins, une pompe d'auto des objets divers, 10 kilos de haricots. Yservin avait également volé du linge de femme et d'homme, des pantalons et tabliers. Sa femme, Valentine Dassonville, rue Mélantois, à *Lille*, pour recel de ces objets, a été condamnée à 6 mois avec sursis. Les deux voleurs ont été condamnés à 1 an d'emprisonnement.
Le bien d'autrui. — Pierre Debruyne, 21 ans, rue Montaigne, à *Lille*, avait commis plusieurs vols : bicyclettes, portefeuille avec cartes d'alimentation. Il avait aussi escroqué une somme de 500 francs. Il a été condamné à 1 an d'emprisonnement. Pour recel 6 mois avec sursis à Angèle Desmet, rue Sadi-Carnot, à *Saint-André*.
— Six mois par défaut à Hélène Werbrouck, veuve Depager, 40 ans, Grande Route à *Bondues*, pour vol de sacs à mains contenant diverses sommes.
— Trois mois avec sursis à Edwige Wyciak, femme Tomiczek, de *Wingles*, pour vol de pièces de tissu et des bobines de fil.
— Six mois par défaut à Edwige Bonach, servante, rue du Vieux-Fort à *Divion*, pour vol d'une somme de 200 francs.
— Pour recel d'objets divers, soustraits au préjudice des établissements Dal, et pour vol de deux draps, 2 mois par défaut à Gustave Grimonprey, mineur à *Annœullin*, et 1 mois avec sursis à Philomène Herbols, femme Grimonprey.

EXPÉDITION DE COLIS

Aux travailleurs en Allemagne

Au communiqué que nous avons publié hier nous en joignons un nouveau émanant du Commissariat Générale à la main-d'œuvre française en Allemagne et qui précise les tarifs réduits qui seront appliqués dans l'envoi du colis aux travailleurs.
Le Centre d'Expédition organisé par le Commissariat en vue de permettre l'expédition de colis destinés aux travailleurs français en Allemagne fonctionne depuis le 15 juillet, au tarif suivant :
Jusque 1 kg., 11 fr. ; de 1 à 3 kg., 17 fr. ; de 3 à 5 kg., 22 fr. ; de 5 à 10 kg., 40 fr. ; de 10 à 15 kg., 55 fr. ; de 15 à 20 kg., 75 fr.
Ce tarif pratiqué par le Commissariat Général constitue une réduction importante sur les tarifs des colis postaux, le Commissariat Général prenant la différence à sa charge en vue de venir en aide aux familles des travailleurs.
En ce qui concerne les colis de plus de 20 kg. qui pourraient être adressés à un groupe d'ouvriers par les Industriels, s'adresser également au Centre d'Expédition, 69, rue de Douai à Lille, dans les locaux des Etablissements Mory, téléphone : 540.85 ou à la Délégation Régionale du Commissariat, 110, rue Nationale à Lille, Téléphone : 480.09.
Aucun colis mal emballé ou contenant des denrées périssables susceptibles d'être avariées ne sera accepté. Il est recommandé d'emballer en caissette ou dans des emballages en toile solide.

Mme SANS-GENE...

La police a recueilli la plainte de M. Gisselaire Fernand, 25 rue Mexico, contre une dame Vollaert née Richir Marie, demeurant à Ronchin, 109 rue du Centre, ex-locataire de l'immeuble occupé par lui qui, en son absence, a pénétré dans son logement après avoir brisé une vitre, a arraché la tapisserie et l'installation électrique et emporté un volet de bois de la porte d'entrée.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

Etat civil. — Naissances : Nottebaere Ronald, rue de Naples, 13 ; De Meester Janine, rue d'Italie, 9 ; Bujardin Joyanne, rue de l'Espérance, 12 ; Everaert Jean, rue du Dragon, 161 ; Cerrette Reggie, Bois Flichaux, 76 ; Paermentier Jacqueline, rue de la Croix-Rouge, 20 ; De Groote Jenine, domiciliée à Evere ; Vandekerkhove Viviane, rue Alfred Henno, 68 ; Stevens Brigitte, avenue de la Bourgogne, 79 ; Declercq Robert, rue des Ecoles, 49.
Publications : Verbeke Albert, représentant, Chée de Menin, 219 et Plovier Leona, s. p., Chée de Menin, 219 ; Vandermeulen Elie, homme de peine, rue du Bois, 44 et Byttebier Madeleine, soigneuse, de Wattrelos ; Delhaye Pierre, régent, de Tournai et Debaes Elisabeth, s. p., rue A. Debacker, 33 ; Fauconnier Albert, gendarme, d'Ixelles et Decuypere Marcelle, s. p., Grand'Rue, 96 ; Mahieu Joseph, commerçant, rue du Gaz, 27 et Simoen Noëlla, tailleuse, Chée de Menin, 201 ; Vandevelde Andreas, chauf. d'auto et Derwyn Léa, servante, de Harlebeke ; Vanzeveren Albert, employé et De Wispelaere Maria, s. p., de Bruges ; Van Balberghe Roger, boulanger, d'Ingelmunster et Braekeveld Gérarde, soigneuse, Chée Risquona Tout, 426.
Décès : Guermonprez Hemérence, 63 ans, rue V. Corne, 60 ; T'Jollyn Nathalie, 75 ans, rue du Beau Site, 4 ; Vandermeersch Achille, 67 ans, Chée Risquona Tout, 172 ; Deemetre Clémence, 79 ans, rue du Couvent, 39 ; Calleweert Prudence, 62 ans, rue d'Eunetières, 69 ; Denutte Robert, 38 ans, rue du Repos, 7 ; Ibanez Rosario, 34 ans, décédée à Mons.

LES SPORTS DANS LA RÉGION

LES CHAMPIONNATS DU NORD DE NATATION

C'est dimanche que se déroulera la deuxième journée des championnats des Flandres de natation. Cette journée sera très intéressante, tant au point de vue sportive que spectaculaire et la partie la plus disputée sera certainement la plongeon, car les champions de l'an passé défendront âprement leurs titres.
En natation, les dames auront une large part, avec les 100 m. nage libre, 200 m. brasse et le 4 fois 100 m. relais. En cadettes un 100 m. brasse, et en filles minimes 50 m. dos, 50 m. brasse, 50 m. nage libre. Une des belles courses sera aussi le 10 fois 100 m. relais, qui verra très probablement la victoire des Enfants de Neptune.
Au cours de cette réunion se disputera la finale pour la région des Flandres, du Grand Prix des débutants et débutantes, qui consiste en un 50 m. nage libre. Le vainqueur, jeune homme ou jeune fille de cette compétition sera qualifié d'office pour défendre les Flandres à Paris.
Pour terminer un match de water-polo opposera les Enfants de Neptune de Tourcoing aux Pupilles Neptune de Lille.
La fête commencera à 14 h. 30 et aura lieu au stade nautique de Tourcoing et le prix des places a été fixé à 10 fr. et 5 fr.

HALLUIN. — **La démonstration de lutte, poids et haltères à l'U.O.H.** — Dimanche dernier, dans la salle Huet, devant une belle assistance a eu lieu une brillante démonstration de lutte, poids et haltères, organisée par le comité de l'U.O.H.
Les exhibitions, dans l'ensemble, furent bien goûtées du public et laissent une très bonne impression, quant à l'avenir de ce sport à l'U.O.H. Il faut souligner les succès des exhibitions de lutte faites par les anciens champions Vandenabeele et Dutilleul, puis Verheis, champion de Flandre, Sarrazin, champion du Nord.
Les poids et haltères firent ressortir les belles qualités des jeunes athlètes locaux et confirma l'espoir de l'U.O.H. sur Dochy.

CLUB SPORTIF MOUVALLOIS. — Les entraînements recommenceront mercredi 21 juillet à partir de 18 h. 30.

PÊCHE

LE CHAMPIONNAT DE L'ENTENTE

L'Amicale des Tramways lilloise rencontrera dimanche, à 15 h. à Leers-Grimonpont, en un match dix contre dix comptant pour le championnat de l'Entente, le Syndicat de Roubaix-Tourcoing.
L'enjeu est important. Si les roubaisiens gagnent, la titre ne peut leur échapper. Dans le cas inverse, ils sont rejoint au classement par leurs adversaires.

LES SPECTACLES

A ROUBAIX

TRAMWAYS LES VISITEURS DU SOIR
Première partie variée - ACTUALITES
Samedi, à 8 h. - Dimanche, à 2 h. 30, 5 h. 15 et 8 heures. Lundi, à 3 h. 30 et 8 h.

COLISÉE
Samedi : soirée à 7 h. 30. Dim